

# La Noë-Blanche

BULLETIN MUNICIPAL



numéro 22

décembre 2016

Vos élus	2
La vie municipale	3 > 7
L'urbanisme	8
État civil	9
Évènements municipaux	10
Informations pratiques	11
La vie extra-scolaire	12 > 13
La vie scolaire	13 > 15
Associations scolaires	15 > 19
La vie associative	19 > 23
Les commerçants	24 > 25
Environnement	26 > 27
Informations hors communes	28 > 31
Calendrier des fêtes	32

## Invitation

Madame le Maire et le Conseil Municipal vous invitent aux

### *Voeux de la Municipalité le samedi 7 janvier 2017*

à la salle Polyvalente à 19 heures.

Ce moment convivial et riche en échanges nous permet d'accueillir les nouveaux Nautalbanais et aussi d'apprécier l'intérêt que vous portez à notre commune ce qui est un encouragement pour l'équipe municipale et moi-même.

Nous comptons sur votre présence.

Nautalbanaises, Nautalbanais,

2017 est à notre porte, profitons de cette période de rencontres et de fêtes pour mettre la convivialité et l'amitié dans nos relations les uns avec les autres. Malgré la morosité et les difficultés que vous pouvez rencontrer, je vous souhaite de garder enthousiasme et confiance. En cette année 2016, où la France et les pays voisins ont été la cible d'attentats, ayons une pensée pour toutes ces victimes innocentes, les blessés et leurs familles qui souffrent.

## Quelques nouvelles de l'avancement de nos dossiers :

**La bibliothèque** avec sa cure de rajeunissement et d'embellissement ne pourra que vous donner l'envie de vous poser pour feuilleter quelques livres avant de les emprunter. Merci à Frédéric Martin, adjoint à la culture, et aux bénévoles de la bibliothèque pour le travail qu'ils ont mené avec passion. Lors de sa réouverture après travaux, la sculpture sur glace, idée de Arlette Briec, adjointe, a eu un beau succès. Même si cette animation est éphémère cela fait partie de la culture. Ce jour-là, nous avons eu une pensée pour Rolande Guerrault, bénévole très impliquée à la bibliothèque depuis près de vingt ans, impliquée aussi à l'école où elle a travaillé durant de nombreuses années comme ATSEM. Les enfants l'appréciaient pour sa bonne humeur, sa gentillesse, son grand cœur et aussi ses cœurs qu'elle confectionnait pour les événements de l'école. Elle faisait partie aussi de l'équipe pastorale, enseignant la catéchèse aux enfants, accompagnant les familles endeuillées. Rolande savait ce que le mot bénévole voulait dire et elle l'a prouvé. En ces jours de fête, j'adresse, en votre nom, toute notre sympathie à ses enfants et à sa famille.

**La mise en sécurité** du carrefour de Branfeul est terminée. Merci aux bénévoles et à Roland Fraslin, adjoint, pour le travail réalisé. Pour 2017, nous travaillerons sur la mise en sécurité des entrées de bourg, le cabinet chargé de sa mise en route est retenu il s'agit de la société 2 LM-ADEPE .

**Le projet nouvelle Mairie** : le cabinet d'architecte LOOM architecture-SERBA Atelier HORIZON a été retenu pour conduire cette opération. Nous serons accompagné par le service du conseil départemental en énergie partagée.

**Plu (Plan Local d'Urbanisme)** : la commission urbanisme a revu entièrement le précédent règlement du document d'urbanisme qui était très contraignant. La modification est actuellement soumise à l'avis des services instructeurs avant l'enquête publique qui devrait se dérouler dans les semaines à venir. Le but de cette révision est d'être plus souple pour les divers travaux que vous pourrez effectuer, mais surtout le changement de catégorie de la zone du secteur de la Providence (de 2 AU en 1 AU) qui permettra de l'ouvrir à l'urbanisation.

**Fusion** : à compter du 1er janvier 2017, la communauté de communes Moyenne Villedaine et Semnon dont nous faisons partie (16 communes) et la communauté de communes du Grand Fougeray (4 communes) fusionneront en une seule communauté de communes. Son nom : « **PORTE DE BRETAGNE LOIRE COMMUNAUTE** », elle sera composée de 20 communes. Les délégués désignés par les communes se réuniront le jeudi 19 janvier 2017 pour élire un nouveau président. Au 1<sup>er</sup> janvier 2017 M. Alain DAVID actuel président de la communauté de communes du Grand Fougeray assurera la présidence par intérim de cette nouvelle collectivité.

Je souhaite à chacun d'entre vous de bonnes fêtes de fin d'année, une très bonne année 2017 pour vous et ceux qui vous sont chers. Je vous invite à la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 7 janvier 2017 à 19 h à la salle polyvalente. Je compte sur vous.

Le Maire, Christine GARDAN



## Les Commissions

**Christine GARDAN** *Maire*  
Présidente des Commissions

**Roland FRASLIN** *1<sup>er</sup> Adjoint*  
Vice-Président Commission Voirie  
Membre des commissions finances, appel d'offres

**Arlette BRIEUC** *2<sup>e</sup> Adjointe*  
Vice-Présidente Commission Bâtiments  
Membre des commissions finances, appel d'offres

**Frédéric MARTIN** *3<sup>e</sup> Adjoint*  
Vice-Président Commission Communication  
Membre des commissions finances, urbanisme, appel d'offres

**Pierrick GAREL** *Conseiller*  
Membre des commissions finances, voirie, communication, appel d'offres

**Jérémy LASNIER** *Conseiller*  
Membre des commissions finances, urbanisme, voirie

**Serge BRIAND** *Conseiller*  
Membre des commissions urbanisme, voirie, bâtiments

**Françoise DESCHAMPS** *Conseillère*  
Membre des commissions bâtiments, communication

**Olivier MIGOT** *Conseiller*  
Membre des commissions urbanisme, voirie, bâtiments

**Alain GENOUEL** *Conseiller*  
Membre des commissions voiries, bâtiments

**Graziella VALLÉE** *Conseillère*  
Membre des commissions finances, urbanisme, appel d'offres

**Silvio THOMAZEAU** *Conseiller*  
Correspondant défense  
Membre des commissions urbanisme, communication

**Sophie AUBRY** *Conseillère*  
Membre des commissions bâtiments, communication

**Cécile DUHAUTOY** *Conseillère*  
Membre des commissions finances, bâtiments, appel d'offres

## Le Personnel

Madame Catherine FOREST a repris ses fonctions à la cantine, à mi-temps thérapeutique jusqu'en juin et à plein temps depuis juillet.

Monsieur Pierrick BERTRAND a repris ses fonctions au sein des services techniques depuis le 1<sup>er</sup> octobre.

Les contrats de leurs remplaçants n'ont donc pas été renouvelés.

## Mairie de La Noë-Blanche

### Horaires d'ouverture

- le lundi : de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30
- du mardi au vendredi : de 9h à 12h30
- les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi du mois : de 9h à 12h

Tél : 02 99 43 20 12 – Fax : 02 99 43 24 43

email : [mairielanoeblanche@wanadoo.fr](mailto:mairielanoeblanche@wanadoo.fr)

Possibilité de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture

Site internet : <http://www.lanoeblanche.fr>

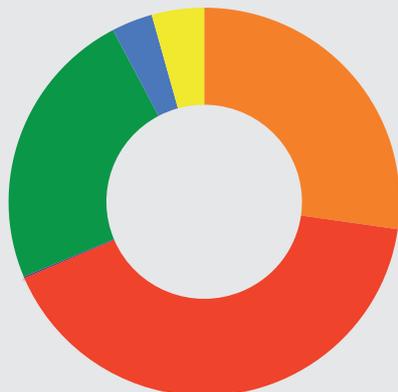


## Compte administratif 2015

Le Conseil Municipal a approuvé le Compte Administratif 2015 qui se décompose ainsi :

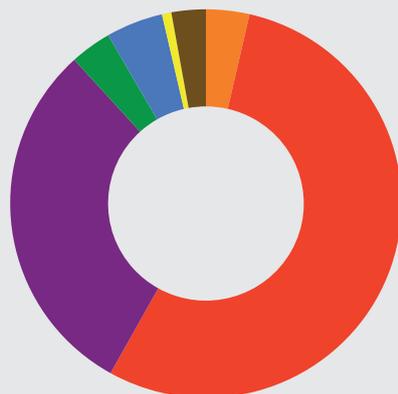
### Section fonctionnement

#### Dépenses



Charges à caractère général	175 170 €
Charges de personnel	265 416 €
Atténuation de produits	746 €
Autres charges de gestion courante	151 575 €
Charges financières	21 815 €
Charges exceptionnelles	0 €
Opération d'ordre	27 805 €
<b>TOTAL</b>	<b>642 527 €</b>

#### Recettes



Produits des services	27 612 €
Impôts et taxes	419 715 €
Dotations et participations	232 118 €
Autres produits de gestion courante	26 349 €
Atténuation de charges	36 251 €
Produits exceptionnels	6 000 €
Opération d'ordre	21 805 €
<b>TOTAL</b>	<b>769 850 €</b>

### Contribution directe 2016

Libellés	Base	Taux	Produit
Taxe d'habitation	742 698	17,04 %	126 556 €
Foncier bâti	464 895	18,50 %	86 006 €
Foncier non bâti	81 948	51,76 %	42 416 €

### Subventions

Associations	Subventions
A.P.E.L. Arbre de Noël de l'École	605,00 €
A.P.E.L. de La Noë-Blanche (Sorties/classes découverte/piscine)	2 350,00 €
Association "Octogym"	500,00 €
A.C.C.A. (piégeage)	260,00 €
Association ANAAS Transport Scolaire	2 700,00 €
A.D.M.R. Messac-Guipry	2 450,00 €
Association «Avenir» de Messac (Fanfare)	110,00 €
Panisol	50,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>9 025,00 €</b>



## École

- École privée Sainte-Anne - Contrat d'association.....64 056,00 €  
(1 136 € x 33 élèves en maternelle et 369 € x 72 élèves en élémentaires)
- École privée Sainte-Anne – fournitures scolaires ..... 3 000,00 €
- École privée Sainte-Anne – garderie.....3 000,00 €
  
- École primaire publique de Bain-de-Bretagne.....20 476,30 €
- École primaire publique du Petit-Fougeray.....271,84 €
- École primaire publique de Grand-Fougeray ..... 1 891,55 €



## Le budget d'investissement

Suite à la validation du budget 2015 lors du conseil municipal du 18 février 2016, nous vous présentons le tableau récapitulatif des investissements réalisés :

Budget investissement réalisé en 2015	Montant achat	Subvention/reprise	Coût réel
Modernisation voirie CR137 et VC8 (2,81 km)	63 617	37 845	25 772
Remplacement tondeuse auto-portée	27 480	6 000	21 480
Terrain multisports + boulodrome	83 118		83 118
Forage d'eau potable pour l'arrosage terrain de football	8 800		8 800
Éclairage terrain d'honneur	36 192		36 192
Éclairage chemin de l'école	4 498		4 498
Création d'un espace de rangement à la salle polyvalente	3 192		3 192
Mobilier de bureau et matériel informatique	11 459		11 459
Guirlandes de Noël	1 649		1 649
Buts de foot	1 767		1 767
Frais d'étude "projet Mairie"	1 602		1 602
Frais étude révision/modification PLU	1 198		1 198



## Service technique 2016

### Voirie investissements

#### AMÉNAGEMENT SÉCURITÉ DU CARREFOUR DE BRANFEUL

Les travaux d'aménagement de ce carrefour comprenant : l'achat du terrain à M. Jean-François BRIAND, les frais de bornage, les frais de notaire, les frais de signalisation et les travaux de terrassement par l'entreprise BOUCHARD ont été réalisés pour un montant de **9 761,78 €**.

Pour cette opération la commune bénéficie d'une subvention de **1 300 €** provenant des "amendes de Police".

#### EXTENSION ET AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DES RESEAUX EP rue Ste Anne pour **22 768 €**.

### ACHAT D'UN BROYEUR D'ACCOTEMENT

Le broyeur d'accotement a été remplacé pour un montant de **15 018 €** de la marque NOREMAT.

Reprise du broyeur NICOLAS pour **3 300 €**.

### AUTRES ACHATS

Bétonnière, chargeur de batteries, bacs de rétention atelier pour **1 195,42 €**.

## Voirie fonctionnement

### ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Achats de fournitures diverses de voirie (enrobé à froid, balises, regards, tuyaux, graviers, etc) : **5 080 €**.

Entretien des chemins ruraux (70 tonnes de gravier GNTB 0/20) : **1 654 €**.

Hydro curage par la SARP pour : **621,60 €**.

### FRAIS D'ETUDES ET DIAGNOSTIC

Pour aménagement des rues et effacement des réseaux : **9 530,98 €**.

Point à Temps Automatique pour un montant de **16 484 €** par l'entreprise SAABE.

Bicouche rouge Rue des Marronniers : **1 324,80 €**.

L'entreprise Bouchard a réalisé divers travaux de curage pour un montant de **5 152 €**.

Entretien du matériel :

- matériel roulant : **4 422 €**,

- autres matériels : **293 €**.

### TRAVAUX A PROXIMITE DU PIPE LINE

Il est interdit de réaliser tout travaux susceptibles d'atteindre de façon indirecte les réseaux souterrains du pipeline. (Curage sous solage, clôture...). Une demande (DT) doit être obligatoirement faite auprès de TOTAL. Seuls les travaux de préparation superficielle du sol sont autorisés s'ils ne dépassent pas 40 cm de profondeur.

### ET TOUJOURS A PROPOS DE L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE :

Il est impératif de conserver les fossés existants, de procéder pendant l'hiver à l'élagage des branches et des arbres gênants pour la circulation. En cas de détériorations sur des véhicules la responsabilité des propriétaires ou exploitants est engagée.

Également toute pose de tuyaux sur l'emprise de la voirie doit faire l'objet d'une demande en Mairie.



# Retour sur les décisions de Conseil

## Voirie

### Aménagement Sécurité des rues

L'Agence Déclic a été retenue concernant le projet d'aménagement de la rue Sainte-Anne, la rue des Marronniers (y compris les parkings du cimetière), la rue du Moulin Chaignet (effacement des réseaux compris) la rue de l'Hermine, la rue des Artisans et la rue de Châteaubriant. Cet accompagnement intègre l'étude de programmation, la consultation des maîtres d'œuvre et la gestion des études complémentaires ainsi que l'audition des 4 meilleurs candidats. Cette étude globale permettra d'avoir une vue d'ensemble des aménagements envisageables, elle permettra également une programmation de travaux à plus long terme. **Le coût de la prestation est de 9 660 € TTC.**

## Urbanisme

### Projet de réalisation d'un lotissement communal

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les négociations engagées en 2013 pour acheter (ou échanger) une partie de la parcelle ZX 168 (permettant l'accès au terrain communal) n'ont pas abouti. Elle précise que la commission urbanisme envisage de lancer une procédure d'expropriation. Pour ce dossier, la commune sera accompagnée par le cabinet d'Avocats Jean-Paul MARTIN spécialisé sur le droit en urbanisme.

**Le 25 octobre : après un vote à bulletin secret, le Conseil Municipal à la majorité (10 pour, 1 non, 1 blanc, 1 abstention) :**

- décide de lancer la procédure d'expropriation,

- charge Madame le Maire de prévenir, par courrier, les propriétaires afin qu'ils puissent éventuellement revenir sur leur décision.



## Création de nouveaux lots dans le lotissement de Bellevue

Le Conseil Municipal envisage la création de 3 lots. Madame le Maire précise que pour pouvoir vendre les lots créés, il est nécessaire de déclasser l'emprise foncière du projet qui fait actuellement partie du domaine public de la commune.

Suite à cette explication, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- décide d'engager la désaffectation et le déclassement de l'espace désigné au plan joint à la présente délibération,
- donne tous pouvoirs à Madame le Maire pour accomplir les formalités nécessaires, notamment l'ouverture d'une enquête publique et la désignation d'un commissaire si cela est nécessaire.



## Bâtiment

### Projet Construction nouvelle Mairie

Par délibération du 6 août 2015, le Conseil Municipal avait accepté la proposition d'accompagnement de l'Agence DÉCLIC concernant la consultation de maîtrise d'œuvre pour la construction de la nouvelle Mairie. Le montant de la prestation était de **8 292 € TTC.**



Après réflexion, le Conseil Municipal a sollicité l'Agence DÉCLIC pour réaliser l'analyse des offres et l'audition des 4 meilleurs candidats. Le coût de cette nouvelle prestation est de **2 520 € TTC.**

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre au groupement LOOM Architecture - SERBA - AIREO Energies - Atelier HORIZONS pour un montant de **45 000 € HT** (9 % du montant prévisionnel des travaux).

En cette fin d'année, la commission bâtiment et le cabinet LOOM travaillent sur les premières esquisses du projet.

### Achat des enseignes pour les bâtiments

La commission bâtiments propose de mettre en place des enseignes sur l'ensemble des bâtiments pour un montant de **5 901,60 € TTC.** L'opération est réalisée par l'entreprise NUANCES CREATIONS.

### Règlement d'utilisation de la salle polyvalente

La Commune met à disposition des associations et des particuliers une salle polyvalente pour pratiquer des activités culturelles et de loisirs, des réceptions familiales, des réunions ou des banquets. L'utilisation de cette salle municipale nécessite le rappel de quelques règles élémentaires de discipline, d'hygiène et de sécurité. C'est pourquoi le règlement intérieur rappelant l'ensemble de ces règles a été réactualisé par la commission "Bâtiments" et validé par le Conseil Municipal.

### Règlement intérieur

En collaboration avec les agents (administratifs et techniques) nous avons travaillé sur l'élaboration d'un règlement intérieur afin de préciser les droits mais aussi les devoirs de chacun envers la collectivité. Celui-ci a reçu l'approbation du comité technique paritaire du CDG 35 et entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017.



### Sécurité des enfants

Des bornes réfléchissantes sur l'accotement ont été installées par notre service technique rue du Moulin Chaignet et rue des Marronniers afin de préserver l'espace piétons. A ce sujet, il serait bon que les collégiens et lycéens l'empruntent. Nous avons constaté que tel n'était pas toujours le cas même si quelques réfections de la chaussée seront à réaliser dans les prochains mois, la sécurité doit être la priorité. De même, pour tous les enfants de la commune utilisant le transport scolaire, le port de la chasuble fluo donnée par le conseil départemental ne doit pas rester dans le cartable mais sur le dos. Ce port est obligatoire à vous parents de faire preuve d'autorité.

# Tarifs 2017

## Salle polyvalente

	Total
Vin d'honneur	95 €
Demi-journée (1 repas)	220 €
Demi-journée sans repas	170 €
Journée (2 repas)	375 €
Journée sans repas	220 €
Forfait Week-end (3 repas)	460 €
Événements exceptionnels (réveillon...)	320 €
Associations de la commune	55 €
Tarif occasionnel (obsèques)	30 €

## Tennis

Possibilité de louer la salle de sport à titre personnel. **S'adresser au Nautal Café.**

**Tarif : 6 € l'heure**

## Étang de Branfeul

Possibilité de pêcher à l'étang de Branfeul (munis du permis de pêche). Les tarifs des droits de pêche sont les suivants :

- Carte annuelle : 30 €
- Carte journalière : 3 €

**S'adresser au Nautal Café pour retirer les cartes.**

## Cimetière

Concession temporaire de 15 ans : .....	100 €
Concession temporaire de 30 ans : .....	180 €
Concession temporaire de 50 ans : .....	280 €

## Espace cinéraire (Columbarium - Jardin du Souvenir)

Concession temporaire de 15 ans : .....	100 €
Concession temporaire de 30 ans : .....	180 €
Concession temporaire de 50 ans : .....	280 €
Dispersion des cendres au jardin du souvenir : .....	30 €
Dépôt urne : .....	30 €

## Restaurant scolaire

Le Conseil Municipal :

- a retenu la société Océane pour un prix de 1,995 € HT pour un repas enfant et 0.698 € HT pour un repas enfant (régime spécial) entrée-dessert.
- a maintenu le tarif des repas enfant pour la rentrée scolaire 2016-2017 à 3,60 €, repas enfant (régime spécial) entrée-dessert à 2 € et le repas adulte à 6,40 €.



## Permis de construire

Nom prénom	Adresse de la construction	Nature de la construction
MAZERY BRUGALLE Isabelle	20 ter, le Haut Branfeul	Maison d'habitation et hangar agricole
BOURGEAULT Steven	7, rue du Calvaire	Maison d'habitation
EL HADDIOUI Abdelghani	Sévrignac – 28, rue de Châteaubriant	Changement de destination et extension
LEGAY Philippe	9, rue du Calvaire	Maison d'habitation
LE DU Philippe	La Brosse Robert	Extension stabulation
GUILLOIS Frédéric MONNIER Mélanie	14, Le Bé	Rénovation et extension habitation rénovation garage

## Déclarations préalables

Nom prénom	Adresse de la construction	Nature de la construction
RIAULT Mickaël	19, rue de Châteaubriant	Changement de portes et fenêtres
LEBEAU Cédric	8, Les Riats	Véranda
GRASLAND Valérie	6, La Romnais aux Bouliers	Pose fenêtre de toit
PATIN Amandine	15, Merhaulé	Modification de 4 ouvertures et remplacement de 2 fenêtres
BOUCHARD Hervé	13, rue Sainte Anne	Extension préau
CHEVALIER Loïc	11, Le Plessix	Pose d'une fenêtre
MARTIN Michel	7, rue Claude Monet	Pose de 8 panneaux photovoltaïques
LAMY Sébastien	11, rue Alphonse Daudet	Abri de jardin
ALLAIN Alexandre	2, rue Alphonse Daudet	Clôture
CREUSOT Philippe	8, La Bénerais	Modification et création d'ouvertures
RICHARD Olivier	9, rue Sainte Anne	Habillage pignon
RICHARD Madeleine	3, rue du Pont Genouin	Habillage pignon
BATTAIS Charles-Antoine	10, Le Pas Allant	Pose fenêtre de toit – remplacement ouvertures
ALBERT Olivier	1, rue Alphonse Daudet	Clôture
BARTHELEMY Nicolas	Tréhel – 2, rue Thomas Le Roy	Clôture



### **PLUI :**

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est dans sa phase d'étude sur la densification, l'habitat en centre bourg, en campagne, le recensement des bâtiments agricoles, le zonage du bourg et des villages. Celui-ci verra le jour vers 2019/2020. Si en zone rurale vous avez des bâtiments à rénover et que le règlement actuel vous y autorise, c'est le moment de réagir car le PLUI sera plus contraignant que le PLU actuel.

## Naissances

Le 7 janvier 2016 : **Aaron CATREUX**, 26 le Plessix,  
 Le 20 avril 2016 : **Aela GUIVARCH**, 25 place de l'Eglise,  
 Le 6 juillet 2016 : **Rayan YAZIDI**, 1 bis rue des Marronniers,  
 Le 29 juillet 2016 : **Soline TROALEN**, 1 rue des Marronniers,  
 Le 6 août 2016 : **Soline LASNIER**, 1 les Chaussées,  
 Le 28 août 2016 : **Lya REBOURS**, 16 rue Sainte-Anne,  
 Le 16 septembre 2016 : **Emmy RUANLT**, 21 les Monts,  
 Le 21 octobre 2016 : **Eléna JAHIER**, 5 Linguéniac.



## Mariage (célébré à La Noë-Blanche)

Le 13 février 2016

**JOUZEL Vincent** domicilié à La Noë-Blanche, 27 rue Reine des Prés-Sévriac  
 et **GERVAIS Anaïs** domiciliée à La Noë-Blanche, 27 rue Reine des Prés-Sévriac.

Le 2 juillet 2016

**VOLAND Emmanuel** domicilié à Guipry-Messac, 10 la Houssais  
 et **CORMY Ludivine** domiciliée à Guipry-Messac, 10 la Houssais.



Seuls les mariages et naissances ayant fait l'objet d'une réponse favorable des personnes concernées paraissent dans le bulletin.

## Décès

Le 17 janvier 2016 : **Christian DEVAUCHELLES**, 70 ans, 8 le Bé  
 Le 27 février 2016 : **Auguste FOURDEUX**, 88 ans, 6 rue de l'Hermine  
 Le 8 mars 2016 : **Alfred CHOQUET**, 65 ans, 19 les Monts,  
 Le 5 avril 2016 : **François PENIGUEL**, 90 ans, 2 la Romnais aux Bouliers  
 Le 16 mai 2016 : **Gervais MONNIER**, 65 ans, 17 rue de Saint Ganton, Tréhel  
 Le 2 juillet 2016 : **Francis MIGOT**, 77 ans, 5 le Bas Bonneheu  
 Le 4 octobre 2016 : **Thérèse CHRETIEN veuve TERNIER**, 92 ans, 9 les Chaussées  
 Le 6 octobre 2016 : **Angèle LEMOINE veuve FOURDEUX**, 86 ans, 6 rue de l'Hermine  
 Le 16 novembre 2016 : **Rolande BERTRAND veuve GUERRAULT**, 77 ans, 3 rue des Marronniers

## Personnes domiciliées hors de la commune, inhumées à La Noë-Blanche

Le 22 janvier 2016 : **Edmond TESSIER**,  
 94 ans, Le Sel de Bretagne, Ehpad la Fleur de Sel  
 Le 20 juillet 2016 : **Félicité MIGOT veuve LEMOINE**,  
 97 ans, Thierverval Grignon (Yvelines), Ehpad le Bel Air  
 Le 21 novembre 2016 : **Fernande RENAUD veuve BOUCHARD**,  
 85 ans, Bain-de-Bretagne, 2 rue Hippolyte Fillioux



## Devoir de mémoire

Cette année, les cérémonies commémoratives des armistices de la première et de la seconde guerre mondiale se sont déroulées respectivement les **8 mai et le 11 novembre 2016**.

Lors de ces cérémonies, les élèves de l'école Sainte-Anne nous ont honorés de leur présence pour maintenir une volonté de participer au devoir de mémoire. Cette coopération très active ne serait rien sans le concours de Monsieur Arnaud MORIN professeur de la classe CM1/CM2 et la collaboration de Monsieur Éric MONNIER, directeur de l'école jusqu'en juin 2016 et de Madame Aline LETENDRE, directrice depuis la rentrée dernière.

Chacune de ces cérémonies a été précédée d'un office religieux avant de voir tous les participants se rendre au monument aux morts accompagnés par la musique de Messac. En cette année de La Marseillaise, décrétée par le Président de la république, les élèves ont entonné l'hymne national "a capella" après avoir offert au public la lecture de textes en relation avec ces deux guerres.

Madame le Maire a tenu à souligner l'importance de la participation de nos jeunes concitoyens lors de ces manifestations afin de maintenir le souvenir et rendre hommage à toutes ces femmes et à tous ces hommes qui se sont battus pour que notre pays reste libre.

A l'issue de chacune de ces commémorations, Madame Christine GARDAN a invité tous les participants à partager un verre de l'amitié à la maison des associations.



## La remise des dictionnaires aux élèves de CM2

Comme à chaque fin d'année scolaire, **les élèves Nautalbanais de CM2** se sont vus offrir par Madame le Maire un dictionnaire.



## Affaires militaires : recensement obligatoire

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

**Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16<sup>e</sup> anniversaire.**

La Mairie (ou le consulat), vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

**Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter votre correspondant défense, M. Silvio THOMAZEAU, au 06 38 26 80 73.**



Si vous ne pouvez pas vous déplacer, la Mairie est connectée au service e-recensement. Disponible 24h/24 et 7j/7, le e-recensement est très simple d'utilisation : il suffit pour l'administré de créer un compte sur [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr), de sélectionner la démarche "**e-recensement**", de répondre aux quelques questions en ligne et de numériser les pièces justificatives requises (scan ou photo). A réception de votre demande, la Mairie effectuera les démarches nécessaires et éditera votre attestation de recensement dans votre compte sur [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr) (il vous faudra surveiller votre compte afin d'y récupérer votre attestation).

## Carte nationale d'identité



Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2016, en Ille-et-Vilaine : 27 communes sont équipées de bornes biométriques permettant de délivrer les cartes d'identité, vous devez vous adresser à l'une d'entre elle pour toute demande de carte d'identité.

La demande de CNI est donc effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeport, par une instruction sécurisée, dématérialisée et dont les délais se réduisent.

Pour gagner du temps au guichet, une pré-demande en ligne est disponible sur le site : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de carte d'identité que les renouvellements.

Cette pré-demande remplace le dossier papier qui continuera cependant d'être accepté. En effet, il est toujours possible de faire l'intégralité de sa demande en se rendant au sein d'une Mairie équipée de bornes biométriques.

Pour effectuer votre pré-demande, vous devez créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés :

<https://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

et saisir votre état-civil et votre adresse. Un numéro de pré-demande de carte nationale d'identité vous est alors attribué et permet à l'agent de guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne.

Pensez à noter ou imprimer ce numéro lors de votre déplacement en Mairie.

**Pour toute information :**

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### 3 ou 4 étapes pour effectuer une demande de carte d'identité

- Je peux faire ma pré-demande en ligne. Je note le numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je m'adresse à l'une des 27 Mairies d'Ille-et-Vilaine équipées de bornes biométriques
- Je rassemble les pièces justificatives et me présente au guichet de la Mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la Mairie où j'ai déposé ma demande.

## Assistantes maternelles

La liste est consultable sur le site : [www.assistantsmaternels35.fr](http://www.assistantsmaternels35.fr). Si vous ne possédez pas d'abonnement internet, vous pouvez la demander à la mairie.



## Léo Lagrange

L'animateur jeunesse Léo Lagrange Ouest est à La Noë-Blanche **les mercredis et samedis des semaines impaires du calendrier**. Il se déplace dans l'espace public à la rencontre des adolescents et des jeunes. Il discute avec eux de l'occupation de leur temps libre et propose des activités. Ces dernières se déroulent à la maison des associations **le mercredi et samedi** (initiation à la musique, jeux, ateliers artistiques, soirée film et débats...) ou au sein des espaces jeunes de la communauté de commune. Des temps de rencontres sont organisés pour accompagner les initiatives des jeunes.

Vous trouverez le programme des animations en temps réel sur les réseaux sociaux :

**Facebook (pour les plus de 13 ans) : Animation Pléchâtel / La Noë-Blanche**

**Blog : <https://my.over-blog.com/dashboard>**

**Pour plus d'infos et pour les inscriptions, appelez Paul BANAS au 06 83 55 31 12**

**Pour tout renseignement, vous pouvez joindre les animateurs :**

**au 02 99 43 96 00 - Adresse mail : [multimedia@moyennevilaine-semnon.fr](mailto:multimedia@moyennevilaine-semnon.fr)**



## Espace multimedia

**Cinq espaces multimédias** sont mis à disposition des habitants. L'adhésion vous permet de profiter des conseils des 2 animateurs et de l'équipe de bénévoles. Vous pourrez découvrir le traitement de texte, la navigation sur internet, les outils disponibles pour le dessin, les montages vidéo, les montages photo.

## Point Information Jeunesse intercommunal

INFORMATION  
JEUNESSE



### INFORMATIONS PRATIQUES :

<http://www.ij-bretagne.com/bain-de-bretagne/>

39 bis, Avenue Guillotin de Corson - 35470 BAIN-de-BRETAGNE

Tél. 02 99 44 82 01 - courriel : [pjij@moyennevilaine-semnon.fr](mailto:pjij@moyennevilaine-semnon.fr)



# Bibliothèque municipale

L'année 2016 aura été marquée par la nouvelle restructuration de la bibliothèque après 20 années de fonctionnement.

En effet, les bénévoles ont travaillé sur ce projet de réaménagement en utilisant toute la surface du bâtiment. Ce projet validé par la municipalité a vu le jour courant novembre.

**Le 3 décembre dernier, nous avons eu l'honneur de vous faire découvrir ce nouvel aménagement. Cette journée a été honorée par la présence de Michel DARDAINE, sculpteur. La structure sur glace qui a pris forme devant nos yeux émerveillés a permis de montrer que la culture se partage sous différentes formes.**

Nautalbanaises, nautalbanais, il ne vous reste plus qu'à venir profiter gracieusement de ce bel espace de culture mis à votre disposition.

En famille, les enfants et les adolescents seront ravis de se retrouver dans l'espace qui leur est totalement réservé à l'étage tandis que les parents bénéficieront d'un large choix d'ouvrages au rez de chaussée.

Venez passer un moment de détente sur place et si vous ne faites pas encore partie de nos fidèles lecteurs, il vous suffira d'enregistrer votre inscription. Vous emprunterez gratuitement les ouvrages de votre choix pour une période de trois semaines.

Les bénévoles vous accueillent le mercredi de 14h30 à 16h30 et le samedi de 10h à 12h.

Nous recevons également un jeudi tous les quinze jours deux classes de l'école Sainte-Anne. Les élèves qui ont été les premiers à inaugurer ces nouveaux espaces de lecture n'ont pas hésité à se les approprier.

A très bientôt dans notre bibliothèque.



## La vie scolaire ●●●●

### L'école Sainte-Anne

#### Rentrée scolaire

Voici l'équipe pédagogique pour l'année 2016/2017

Aline LETENDRE, nouvelle directrice, remplace Éric MONNIER qui est resté 5 ans dans l'établissement. Marie-Christine PRIE est présente le jeudi dans l'établissement pour assurer la décharge de direction.



#### L'Afrique

L'année 2016 a commencé à la maternelle avec un travail important sur **L'Afrique** : la vie dans un village, les animaux, les coutumes, les musiques et les danses.



Anne-Françoise est venue régulièrement faire de la gym et des séances de marionnettes.



*Parcours sensoriel : réveille tes pieds*



*Langage devant le castelet*

A la fin de l'année scolaire Virginie est venue faire le bain de Léana dans la classe et nous avons travaillé sur le corps humain.

## Projet Moyen-âge en CM

En histoire, la classe de CM a travaillé sur **les châteaux forts du Moyen-âge**. Ils ont construit une maquette géante d'un château à double muraille. Ils sont également partis à Sarzeau, visiter le château de Suscinio, en compagnie de la classe de CE2-CM1. Pour financer ce déplacement, Les enfants ont vendu des pains au chocolat qu'ils ont distribués deux dimanches matin. Ce projet a été réalisé en étroite collaboration avec M. et M<sup>me</sup> ECHELARD et grâce à l'aide précieuse de l'A.P.E.L.



## Saint-Malo

**Le mardi 20 septembre dernier**, l'ensemble de l'école s'est rendu à Saint-Malo pour une journée collective d'intégration. Au programme, **visite de l'aquarium de Saint-Malo** avec un atelier pédagogique pour chacune des classes ainsi que la visite guidée de l'aquarium.

Le midi, **un pique-nique bien mérité**, sous le soleil devant Saint-Malo Intra-muros.

Puis les plus grands ont poursuivi par **un jeu de piste** pour découvrir Saint-Malo et ses remparts pendant que les plus petits retrouvaient avec joie les pelles et les râteaux !

Une journée placée sous le signe de la joie et la bonne humeur pour commencer cette nouvelle année tous ensemble.



## Vendée globe

**Le vendredi 4 novembre 2016**, les élèves des classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 ont mis les voiles en direction des Sables d'Olonne pour visiter le village du Vendée Globe, installé trois semaines avant le départ de cette course mythique. Les enfants ont eu accès au ponton de Port Olona et ont pu découvrir les 29 bateaux amarrés ainsi que quelques skippers qui terminaient les derniers préparatifs. Ils ont également participé à divers ateliers proposés sur le site



et ont découvert l'univers de l'épreuve grâce aux nombreuses animations et aux expositions qui présentaient la course, les skippers, leur environnement et les modes de vie à bord de leur voilier de plus de 18 mètres de long.

Le départ a eu lieu le 6 novembre 2016 à 13h02. Depuis, les élèves suivent la course en classe chaque jour en visionnant les résumés quotidiens et en suivant l'avancée des skippers sur le planisphère.



## Téléthon

L'école Sainte-Anne se mobilise pour le Téléthon.

**Le mardi 22 novembre**, Régis un jeune myopathe ainsi que la présidente de l'association "Les pas de l'espoir" sont venus rencontrer les élèves de notre école.

Il y a eu deux temps différents : tout d'abord avec les plus jeunes le matin et ensuite avec les primaires l'après-midi. Chacun a parlé de son quotidien en répondant aux nombreuses questions des enfants.

Cette rencontre a permis aux enfants de se rendre compte de l'importance du Téléthon pour continuer les avancées des chercheurs et aider les malades au quotidien.

# Associations scolaires

## Association ANAAS



L'année 2015/2016 a été riche en événements pour l'Association Nautalbanaise d'Aide à la Scolarisation (ANAAS) :

La soirée «Bretonne» **du 30 avril dernier** a été un véritable succès. Nous remercions tous les participants à cette soirée, soirée qui nous a permis de récolter des fonds pour l'acquisition du nouveau Petit Car.

Grâce aux différentes subventions et à nos fonds propres nous avons réussi à boucler l'acquisition d'un nouveau petit car neuf.

Nous remercions l'ensemble des "Financeurs" et particulièrement la Mairie de La Noë-Blanche pour son soutien.

Dernière nouveauté, Madame Stéphanie ALLAIN a pris le volant du petit car en septembre, en effet Madame Gwenaëlle ILLOBREGAD, a souhaité se consacrer à une autre activité professionnelle.

Nous la remercions pour le travail accompli et souhaitons la bienvenue à Madame Stéphanie ALLAIN.

### Voici le bureau de l'ANAAS :

**Président** : Cyril THOMAS

**Vice-Président** : Alain GENUUEL

**Trésorière** : Sandrine GAGEOT

**Secrétaire** : Monique JEULAND

**Membres** : Natacha DAVID et Sophie LEBEAU







Noë  
lanche



# Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre



Nous tenons à remercier toutes les personnes bénévoles qui viennent nous aider tout au long de l'année 1 heure, 2 heures et plus.

## L'A.P.E.L. a toujours besoin de bénévoles dynamiques, constructifs et de toutes bonnes volontés !

Nous avons tous et toutes des qualités différentes à mettre au service des enfants ; vous serez toujours libre de répondre ou non à une sollicitation de l'A.P.E.L. pour participer à la vie de l'école ou aider à la préparation des événements qui rythment l'année scolaire de nos enfants et contribue à l'animation de notre commune.

Les événements et animations sont la source principale des revenus de l'association. Avec le concours de bénévoles, nous avons organisé diverses manifestations, dans le but de récolter des fonds destinés à aider matériellement l'école (participation financière aux sorties, aux activités, à l'achat de matériel pédagogique...). Notre objectif étant l'épanouissement et l'accompagnement de nos enfants.

Sans votre implication tout cela ne serait pas réalisable. Grâce à votre participation, nos enfants peuvent ainsi faire des activités toujours plus enrichissantes. Bénévoles, amis, familles, Nautalbanais et Nautalbanaises nous sommes heureux de vous accueillir à chaque événement !

Les membres du bureau APEL vous souhaitent une belle et heureuse année 2017.

## Calendrier des Festivités 2017

- 26 mars : Loto
- les vendredis avant les vacances scolaires : Plat Vettier
- 2 juillet : Kermesse
- 12 novembre : Braderie puériculture
- décembre : Arbre de Noël

**Président**



Christophe PROVOST  
06.22.25.10.75

**Vice-présidente**



Anne-Sophie  
JOUZEL-GARDAN

**Trésorière**



Anne-Lise LABBE

**Trésorière adjointe**



Maëlla AUBRY

**Secrétaire**



Hélène LAMBERT

**Les membres**



Magali BLIN, Alexandre ALLAIN,  
Sandrine GAGEOT, Sandrine LUCO



Morgane LE CAER, Fabrice LEMAUX,  
Emilie CLOTTEAU,  
Céline HUGUET, Bruno MASSIOT



# O.G.E.C. (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique)

L'association O.G.E.C. de l'École Sainte-Anne a pour mission de veiller au bon fonctionnement de l'école et au maintien en état de ses infrastructures tout en s'assurant que la situation financière de l'école reste la plus saine possible.

Pour atteindre cet objectif et pour continuer à améliorer les conditions d'accueil et de travail des enfants, nous faisons appel, ponctuellement, et tout au long de l'année, aux parents bénévoles dans le but de réaliser différents travaux au sein de l'école.

Nous remercions vivement l'ensemble des parents qui se rendront disponible lors de ces prochaines journées afin que la structure familiale de l'École Sainte-Anne soit la plus accueillante possible.

## Composition du bureau :

Président : Nicolas PAVEC.

Trésorière : Sophie MASSIOT.

Trésorière adjointe : Alexandra WAVRECHIN.

Secrétaire : Grégory TROALEN.

Membres : Hafed BRAHIMI,

Gwenaël MOREAC,

Sébastien LABBE

Christophe PROVOST (Président APEL)

Aline LETENDRE (Chef d'établissement).



*Toute l'équipe O.G.E.C. vous souhaite de passer de très bonnes fêtes ainsi qu'une bonne et heureuse année 2017!*

## La vie associative ●●●

### Contacts Associations

<b>A.P.E.L.</b>	Christophe PROVOST	<b>06 22 25 10 75</b>
<b>O.G.E.C.</b>	Nicolas PAVEC	<b>02 56 15 00 26</b>
<b>A.N.A.A.S.</b>	Cyril THOMAS	<b>07 83 45 19 74</b>
<b>L'HERMINE</b>	Foot : Christophe LAMBERT Volley : Sophie AUBRY	<b>06 80 08 54 43</b> <b>06 68 58 47 80</b>
<b>OCTOGYM</b>	Françoise DESCHAMPS (présidente) Isabelle AVRIL (secrétaire)	<b>06 14 30 77 07</b> <b>06 11 15 76 19</b>
<b>QUAN KI DO - AM DUONG</b>	Patrick TERNIER	<b>06 71 08 70 54</b>
<b>AUTO CLUB NAUTALBANAIS</b>	Marie LEBIHAN	<b>07 86 17 74 04</b>
<b>LE PALET NAUTALBANAIS</b>	Yves PROVOST	<b>02 99 43 20 57</b>
<b>ACCA - LA CHASSE</b>	Pierrick BERTRAND	<b>02 99 43 23 91</b>
<b>LA NAUTAL'FLOWER</b>	Marie-Anne MONNIER	<b>06 03 01 34 18</b>
<b>LES PAS DE L'ESPOIR</b>	Agnès HERROUIN	<b>06 62 63 87 13</b>
<b>PARRAIN D'AFRIQUE</b>	Hélène LAMBERT	<b>06 03 89 38 86</b>
<b>CLUB DE L'AMITIÉ</b>	Henri LAMY	<b>02 99 43 23 87</b>
<b>LA MARCHE</b>	Henri LAMY	<b>02 99 43 23 87</b>
<b>A.C.P.G.-C.A.T.M. (anciens combattants)</b>	Maryvonne GUYOT	<b>02 99 43 24 35</b>
<b>U.N.C.-A.F.N. (anciens combattants)</b>	Toussaint FOUCAULT	<b>02 99 43 20 25</b>

# Hermine de La Noë-Blanche - Foot/Volley



## Football

La saison précédente les 2 équipes séniors se sont maintenues en D2 et D4 (6<sup>e</sup> place), les vétérans (3<sup>e</sup> place). Nous avons à ce jour et toutes catégories confondues 84 licenciés : 2 équipes séniors (36 licenciés), les vétérans (21 licenciés) jouent le vendredi soir en association avec le club de Ercé-en-Lamée. En ce qui concerne les jeunes (27 licenciés) nous continuons l'entente avec le club de Bain-de-Bretagne. Les entraînements sont planifiés par le club US Bain et sont spécifiques à chaque catégorie (voir site internet [usbainfoot.fr](http://usbainfoot.fr)). Les licenciés "U17" jouent le samedi sur le terrain de La Noë-Blanche.

Le début de saison est compliqué pour le club avec de nombreux blessés ce qui réduit l'effectif de chaque équipe. La mobilisation, la motivation et l'entente de chacun est de retour et les bons résultats vont revenir.

### Dirigeants :

**Séniors et Vétérans :** Hervé GARÇON, Bernard LEMONNIER, Tony LUCO, David RAIMBAUD, André GAGEOT.

**Jeunes :** Laurent MASSIOT, Serge LEFEUVRE.



## Volley-Ball

Notre équipe de volley "compet'lib" maintient son effectif. En effet, la saison dernière nous étions 11 licenciés. En septembre nous avons redémarré avec 12 joueurs. L'équipe a été renouvelée et nous avons eu l'honneur d'accueillir de nouvelles recrues. La section "compet'lib" est mixte et la majorité féminine l'emporte dans notre équipe !!! Nous nous retrouvons le mardi de 20h15 à 22h pour les entraînements. Les matchs ont lieu également en semaine. C'est dans une ambiance très conviviale et de détente que nous pratiquons ce sport.

### Dates à retenir :

Galette des Rois : **dimanche 15 janvier.**

Repas : **samedi 4 mars** (avec Tombola et comme chaque année nous reversons 1 € par repas adultes à l'Association "Les Pas de l'Espoir").

Loto : **lundi 1<sup>er</sup> mai** (après-midi) à la salle polyvalente de Messac.

Tournois : **dimanche 4 juin** avec repas le soir.



### Composition du bureau :

**Président :** Christophe LAMBERT - **Vice-président :** Tony LUCO - **Secrétaire :** Tony LORIOT - **Secrétaire-adjoint :** Christophe LEMONNIER - **Tresorière :** Sophie AUBRY - **Tresorier-adjoint :** Jean-Marc NOURRY - **Responsable vétérans :** André GAGEOT - **Responsable séniors :** Martial GUIONNET - **Responsable jeunes :** Mickaël GAGEOT - **Membres :** Ludivine MASSIOT, Gwendal HERCOUET, Yannick GARDAN, Victorien MARSOLLIER, Jeffrey MICHEL - **Responsable volley :** Sophie AUBRY.

Merci à l'ensemble des bénévoles, aux responsables d'équipes, aux dirigeants ainsi qu'aux membres du bureau pour leur dévouement au sein de notre club. Merci aussi à la commune et ses employés pour l'entretien du terrain des sports et ses annexes.

L'esprit sportif, la motivation et l'engagement de chacun pour le club sont le secret de notre réussite. Alors si vous souhaitez nous rejoindre et pratiquer le Football ou le Volley Ball, n'hésitez pas à nous contacter. Venez nombreux supporter nos équipes !

Au nom de l'Hermine, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous offre tous mes meilleurs vœux pour 2017.

Le Président, Christophe LAMBERT

# Octogym : la forme pour tous

Bonjour à toutes et tous, nous voici de nouveau parmi vous pour cette nouvelle année toujours grâce à votre fidélité avec un scoop : 2 hommes au cours de fitness... alors Messieurs à qui le tour ?

Voici donc notre planning et historique de nos activités passées et à venir :

## Jours et horaires des cours :

- Avec Harmony :

**les lundis : Gym Fitness de 20h30 à 21h30**

- Avec Anne-Françoise :

**les mardis : Gym Entretien de 15h00 à 16h00**

**les mercredis : Gym Ballon de 19h30 à 20h30**

**tous les 15 jours les Jeudis : Gym Bébé de 10h00 à 10h45**

Lieu : Salle Polyvalente de La Noë-Blanche

**Vacances scolaires = REPOS ? Pas trop !!!** Puisque vous seront proposées des animations dont les dates seront communiquées par mail, affichages, cahiers scolaires sur accord de la directrice et autres moyens de communication.

Vous désirez nous rencontrer ? Nous vous offrons 1 heure gratuite pour l'activité de votre choix. Il vous suffira, juste avant le début du cours, de vous annoncer auprès de nos animateurs sportifs.

**ATTENTION RAPPEL !!!** Pour toute pratique ou exercice physique, un certificat médical doit nous être remis avec la licence. Celui-ci évolue et suivant la loi n° 2016-41 du 26/01/2016 et décret n°2016-1157 du 24/08/2016 sa validité sera de 3 ans. Mais il reste obligatoire et doit être présenté avant toute activité physique.

## Nos actions annuelles :

Partenariat avec l'Association "Les Pas de l'Espoir" pour le Téléthon **du samedi 3 décembre 2016** : Animations sportives proposées dont les gains seront remis entièrement au "Pas de l'Espoir".

Et comme vous êtes au rendez-vous nous continuons notre partenariat avec la troupe de théâtre "Les Troubadours" de Bain-de-Bretagne avec 2 représentations prévues pour le samedi 18 et dimanche 19 novembre 2017. Nous vous remercions de nous suivre dans cette aventure qui aide notre club à subvenir à ses besoins.

**Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au : 02 99 43 21 87/06 14 30 77 07 Françoise (Présidente) ou au 06 11 15 76 19 Isabelle AVRIL (Secrétaire).**

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une

**Bonne et Heureuse année 2017, et Bonheur dans vos foyers !!**

La Présidente, Françoise DESCHAMPS



## Palet Nautalbanais

Pour l'année 2016, l'association "le Palet Nautalbanais" a rassemblé 92 adhérents.

Diverses manifestations ont été réalisées :

**24 janvier** : Assemblée générale suivie de la galette des rois

**20 février** : Pot au feu

**28 mai** : Concours de palets avec Saint-Malo-de-Phily

**15 août** : Concours régional

**9 août** : La sortie palétiste a eu lieu dans la région de Vallet.

Le matin : visite du château de Fromenteau et dégustation, l'après-midi : visite du parc de la Boissière du Doré.

Les palétistes qui désirent adhérer ou renouveler leur carte de membre peuvent en faire la demande près des membres du bureau pour profiter des manifestations de l'année 2017 (voir calendrier en dernière page).

Tous les membres du bureau se joignent à moi pour vous offrir leurs meilleurs vœux ainsi qu'une bonne santé pour l'année 2017.

Le Président, Yves PROVOST



# Les Pas de l'Espoir

**Les 2 et 3 décembre dernier** La Noë-Blanche était au cœur et dans l'ambiance du Téléthon avec :

Le vendredi soir, ACT'A'BAIN venu nous interpréter les plus belles chansons françaises dans le cadre de leur Marathon de la chanson.

Le samedi, chacun a pu participer à sa manière parmi les différentes activités proposées. Les enfants se sont amusés dans la structure gonflable, nouveauté cette année et ont également découvert ou redécouvert la gym ballon. Les plus petits ont aussi eu le plaisir de participer à un cours de gym bébé.

Pendant ce temps, les plus grands ont fait de la marche, du vélo ou encore de la zumba.

Certains se sont donnés à leur sport favori en participant au tournoi de baby-foot, d'autres ont joué au traditionnel "palets" et les plus concentrés se sont initiés au jeu d'échecs.

Le soir nous nous sommes retrouvés autour du repas "pot au feu" préparé par les bénévoles pendant lequel a eu lieu le tirage de notre tombola. Nous avons également la présence gracieuse d'un magicien, allant de tables en tables pour vous épater avec ses tours de magie. L'animation musicale et dansante de la soirée était assurée par "Platine 200". Merci à Pierre-Marie et Fabien qui nous suivent depuis plusieurs années et animent cette soirée bénévolement.

Votre participation et votre soutien sont un succès pour notre association.

La réussite de cette journée est aussi liée à la participation active des bénévoles : MERCI à vous.

Merci également aux associations de la commune qui nous



versent un don, Le Palet Nautalbanais, L'Hermine, et cette année le Club de l'amitié suite au Thé Dansant organisé le 13 novembre dernier.

**Votre mobilisation et votre générosité ont permis de reverser la somme de 3 721,57 € à l'AFM TELETHON.**

Rendez-vous l'année prochaine.

Les membres de l'association Les Pas de l'Espoir vous souhaitent une belle année 2017.

## Composition du bureau

**Présidente :** Agnès HERROUIN

**Trésorière :** Stéphanie PROVOST

**Secrétaire :** Anne-Sophie JOUZEL-GARDAN

**Membres :** Sophie AUBRY, Françoise DESCHAMPS, Maryvonne JASNIER, Serge BRIAND, Roland FRASLIN, Mickaël GAGEOT, Nicolas MALLIER

# Association Parrain d'Afrique

Merci à toutes celles et ceux qui ont fait de ce vide-greniers un moment particulièrement agréable. Pas moins de 600 crêpes ont été réalisées et dégustées tout au long de la journée ainsi que les incontournables galette-saucisses ! Quel régal !!!

Merci de votre présence.

Nous avons comme chaque année récolter des fonds. Ils sont redistribués à différents organismes pour aider les populations béninoises. Nous collaborons avec AHSM Bénin, la fondation Robert DOTOU et La Société des Missions Africaines.

Merci à la commune pour son aide et les équipements qu'elle met à notre disposition.

Nous remercions l'APEL de l'École Sainte-Anne qui nous prête son matériel pour la réalisation des crêpes.

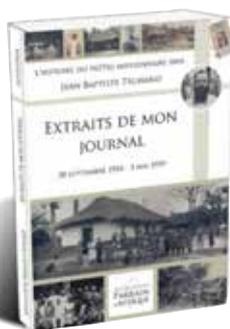
Merci aux généreux donateurs chaque année plus nombreux. N'hésitez donc pas à faire don de ce qui ne vous sert plus plutôt que de les jeter en déchetterie car ces objets ou matériels sont vendus au vide-greniers au stand de l'association.

Le livre "Extraits de mon journal" publié par l'association est toujours disponible. Il raconte la vie trépidante du missionnaire Jean-Baptiste TRUHAND, originaire de la commune lors de ses différentes expéditions en terre sauvage africaine de 1924 à 1939 au DAHOMEY, l'actuel Bénin.

**Pour contacter l'association : Hélène LAMBERT au 06 03 89 38 86 ou parraindafrique@live.fr**

**Toute l'équipe se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux pour la nouvelle année !**

La Présidente, Hélène LAMBERT



# La Nautal'flowers

Des passionnées d'art floral se donnent rendez-vous un jeudi par mois à la maison des associations.

C'est l'occasion de composer de jolis bouquets avec les fleurs de saison en y introduisant aussi d'autres matériaux (tissu, polystyrène...).

Chaque participante repart avec sa réalisation mais aussi avec le plaisir d'avoir passé un après-midi convivial.

L'association a participé au téléthon du 3 décembre en proposant à la vente des centres de table pour Noël au profit de l'association les "Pas de L'espoir".

Vous pouvez vous joindre à nous lors d'une prochaine séance, nous serons ravies de vous accueillir.

Bonne et heureuse année 2017.

Floricalement

La Présidente, Marie-Anne MONNIER

## Composition du bureau :

**Présidente :** Marie-Anne MONNIER

**Vice-Présidente :** Monique LASNIER

**Trésorière :** Marie-Hélène GUERRIER

**Secrétaire :** Simone BOSSARD



# Club de l'Amitié

## Génération mouvement aînés ruraux

A l'aube de cette nouvelle année, les membres du bureau et moi-même venons vous offrir tous nos meilleurs vœux pour l'année 2017. Cette nouvelle année sera ponctuée de diverses rencontres (voir calendrier en fin de bulletin).

Le Président, Henri LAMY



Visite d'un musée



Thé dansant

# La Marche



Chaque semaine, nous faisons de la marche sur les chemins de campagne. Cette année, nous allons prévoir de nouvelles destinations. Si vous êtes tentés, vous pouvez nous rejoindre sur le parking rue des Marronniers (près du cimetière) **le lundi à 14h, l'hiver ou le mardi à 10h, l'été.**



# Les commerçants et Artisans ●●



## Boulangerie Echelard/Coupel

☎ 02 99 43 23 50

Lise, Dimitri, Ilan, Noam et Sylvie vous accueillent du mardi au samedi de 7h à 13h30 et de 15h30 à 19h30, le dimanche et les jours fériés de 7h à 13h. Fermeture hebdomadaire le lundi.

Tél : 02 99 43 23 50

[boulangerie-echelard-coupel@orange.fr](mailto:boulangerie-echelard-coupel@orange.fr)

## Le Nautal Café ☎ 02 99 43 24 11

M. et Mme Serge BOURRELLY vous accueillent aux horaires suivants :

**lundi, mardi, jeudi : 7h - 20h**

**vendredi : 7h - 1h**

**samedi : 7h30 - 22h**

**dimanche et férié : 8h - 13h**

**fermeture le mercredi**



**GARAGE LEMASSON**  
 réparation autos vente neuf et occasion



**E.U.R.L LEMASSON**  
**Christophe**  
 22 rue de chateaubriant  
 35470 la Noe Blanche

02 99 43 22 14  
 07 99 43 24 86



Pour tous vos petits travaux à domicile

Sévrignac  
 10 rue reine des prés  
 35470 La Noë Blanche

Contactez-moi au 06 38 26 80 73

**Mr Silvio THOMAZEAU**  
 Auto-entrepreneur  
 SIRET: 753 602 663 00019






**EARL MALARY**

**Claude Malary** | Vente directe de viande bovine  
 tel: 06.08.00.54.82 02.99.43.24.33 | 9, La Haute Ville  
 earl.malary@orange.fr | 35470 La Noë-Blanche



Bovins nourris aux céréales, herbe enrubannée, et lin.

**SARL AGRI TP**

La Rigandelois  
 35470 La Noë Blanche

Philippe : 06.11.49.79.65  
 Steven : 06.11.49.79.34



**TRAVAUX AGRICOLE**

Ensilage, Battage, Pressage Round et Big Baller (Broyer),  
 Enrubannage, Fauchage, Labour, Semis en combiné,  
 Epandage lisier et fumier

**STANHOME** *well*  
 Changing lives

Etiez-vous déjà consultés par un expert ?  
 Consultez-nous pour votre bien-être.

manches, NTI de la Vente Directe de produits de soins experts pour la maison

**Vente exclusive de produits**  
 STANHOME et KLOTIS

**MME ALLAIN STEPHANIE**  
 2 RUE ALPHONSE DAUDET  
 35470 LA NOE-BLANCHE  
 TEL. 02/99/43/21/27



**CVnettoyage sarl**

**Cédric VALOGNES**

3 rue des Artisans  
 35470 La Noë Blanche

☎ : 06 87 61 08 29  
 ☎ : 02 99 43 24 64  
 ✉ : cvnettoyage@yahoo.fr



Travaux Publics & Agricoles

**SARL BOUCHARD**  
 13, rue Ste ANNE  
 35470 LA NOE BLANCHE

**02 99 43 23 32**  
**06 08 53 23 81**



Un nouvel entrepreneur... à La Noë-Blanche

Faites confiance aux commerçants et artisans locaux,  
 proches de vous, ils sont là pour vous conseiller sur vos projets.



## Planning du balayage des rues

L'entreprise « THÉAUD S.A. », est chargée pour l'année 2017 de l'entretien du bourg. Elle interviendra **de 11h30 à 13h** les VENDREDIS suivants :

13 janvier	12 mai	8 septembre
10 février	9 juin	13 octobre
10 mars	7 juillet	10 novembre
7 avril	11 août	8 décembre

Veuillez ne pas laisser vos véhicules sur les trottoirs ces jours là.

## Déchetterie intercommunale de Bain-de-Bretagne

*HORAIRES D'HIVER : du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars*

- le lundi et samedi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
- le mercredi et vendredi : de 14h à 17h

*HORAIRES D'ÉTÉ : du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre*

- le lundi et samedi : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30
- le mercredi et vendredi : de 14h à 18h30

Autres informations sur : [www.smictom-paysdevilaine.fr](http://www.smictom-paysdevilaine.fr)



## Ressourcerie de Bain-de-Bretagne

ZA des Sentes - rue du Gal Wood - 02 99 43 96 92

- **Dépôt** : lundi, mardi, jeudi et samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

- **Boutique solidaire** :

lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h



## Collecte des déchets ménagers

*Planning jours fériés année 2017*

**A La Noël-Blanche**, la collecte est effectuée chaque jeudi. Pour l'année 2017, la collecte du jeudi 25 mai sera reportée au samedi 27 mai.

Pour le tri sélectif, **les sacs pour biodéchets** sont disponibles à la Mairie.

Des conteneurs permettant **le tri du verre, du papier et des vêtements** sont à votre disposition sur le parking du cimetière, rue des Marronniers.

Nous vous rappelons que le verre et le papier doivent être déposés dans les conteneurs et non devant et qu'**en aucun cas vous ne devez y déposer vos ordures ménagères.**

# Valorisez vos végétaux directement dans votre jardin, louez un broyeur à tarif préférentiel !

Dans le cadre de sa labellisation **territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage**, et parce que les apports de végétaux en déchèterie représentent plus de 10 000 tonnes à traiter, le Smictom développe pour la première fois un partenariat avec des entreprises de location de broyeurs. Cette opération permet d'impulser le recyclage des déchets végétaux produits par les ménages, directement au jardin.

Le Smictom des Pays de Vilaine vous aide dans cette pratique.

Investir dans un broyeur à végétaux qui servira deux fois par an n'est pas nécessaire lorsque l'on peut le louer dans un magasin de motoculture ou d'articles de jardinage.

Pour développer la pratique de broyage directement au jardin, le Smictom des Pays de Vilaine offre aux habitants de son territoire qui en font la demande, **un bon de réduction de 30 % à la location d'un broyeur à végétaux**, dans la limite de deux demi-journées ou d'une journée par an par foyer. Le bon de réduction est valable uniquement chez les loueurs partenaires de l'opération.

**Dès à présent, demandez votre bon de réduction soit par mail à :**

**[accueil@smictom-paysdevilaine.fr](mailto:accueil@smictom-paysdevilaine.fr)**

**ou par téléphone au 02 99 57 02 50.**

**Merci de préciser vos nom et prénom ainsi que vos coordonnées téléphoniques et postales.**

**• VALORISEZ VOS VÉGÉTAUX •**  
**• DANS VOTRE JARDIN •**

**Louez un broyeur à tarif préférentiel**

**Le Smictom des Pays de Vilaine vous aide**  
Pour développer la pratique de broyage directement au jardin, le Smictom des Pays de Vilaine offre aux habitants de son territoire qui en font la demande,

**UN BON DE RÉDUCTION DE 30% SUR LA LOCATION D'UN BROYEUR**

**DÈS À PRÉSENT, DEMANDEZ VOTRE BON DE RÉDUCTION**  
par mail à [accueil@smictom-paysdevilaine.fr](mailto:accueil@smictom-paysdevilaine.fr)  
ou par téléphone au **02 99 57 02 50**.  
Plus d'infos sur [smictom-paysdevilaine.fr](http://smictom-paysdevilaine.fr)

Logos: smictom des Pays de Vilaine, ADEME, TERRITOIRE ZÉRO DÉCHETS ZÉRO GASPILLAGE

# TERRITOIRE ZÉRO GASPILLAGE

## Mode d'emplois

### Une association qui développe de l'emploi

L'association intermédiaire est présente depuis 1995 sur le territoire du Pays des Vallons de Vilaine.

### *Un tremplin pour les demandeurs d'emplois*

La structure a pour objet de mettre en œuvre des contrats de travail pour des personnes sans emploi rencontrant des difficultés, afin de faciliter leur insertion durable. Environ 70 demandeurs par mois réalisent des missions pour le compte de particuliers (ménage, garde d'enfants, jardinage...), de collectivités (TAP, restauration, espaces verts...), d'associations et d'entreprises (ménage, manutention...).

La conseillère en insertion professionnelle accompagne les salariés dans leur parcours et dans leurs démarches de recherche d'emplois.

La création en 2016 de SEMNON SERVICES permet à des personnes ayant un projet professionnel dans le domaine des services à domicile, d'accéder à un emploi durable au temps de travail choisi.

"La croissance de l'activité a d'ailleurs permis la création du poste de Ségolène Brunellière, chargée de l'accueil et de la communication sur l'ensemble des activités".

### **La "RESSOURCERIE", un chantier d'insertion pour reprendre confiance en soi**

Le chantier d'insertion présent au sein de la Ressourcerie emploie actuellement 16 agents. Ces salariés sont accompagnés au quotidien par deux encadrants et la conseillère en insertion. L'objectif premier est de les aider à se réinsérer dans la vie active par l'intermédiaire d'un accompagnement sur leur sortie (CDI, CDD, qualification...). Des recrutements pour des postes d'agents sont à pourvoir tout au long de l'année.

En partenariat avec le Smictom (Syndicat mixte intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères), la Ressourcerie collecte des objets provenant des déchetteries, ou déposés par des particuliers ou professionnels. Ces biens sont ensuite remis en état à l'atelier par ces agents, avant d'être proposés à la vente dans le magasin à des prix très abordables, 110 tonnes d'objets sont vendues par an.

### **Contacts :**

**RESSOURCERIE : 2 rue du Général John Wood - 35470 Bain-de-Bretagne - Tél. 02 99 43 96 92 - Magasin ouvert tous les lundis, mercredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 17h (18h les samedis) - Dépôt tous les jours sauf le dimanche.**

**MODE D'EMPLOIS : 17 rue de l'Hôtel de Ville - 35470 Bain-de-Bretagne - Tél. 02 99 43 80 22 - Mail. [direction@modemplois.org](mailto:direction@modemplois.org) - Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et permanence téléphonique de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h45.**



# Élagage d'arbres et taille des haies bocagères en bordure des routes départementales

## Quelles obligations pour les riverains ?

Afin de garantir la sécurité des personnes et des biens sur les routes départementales, l'élagage des arbres et la taille des haies bocagères sont des actions d'entretien indispensables.

Lorsqu'elles avancent dans l'emprise de la voie, les branches des arbres et des haies plantées en limite du domaine public routier départemental risquent de compromettre la commodité et la sécurité de la circulation routière et piétonnière, la conservation des voies, ainsi que la sécurité et la maintenance des réseaux aériens (électricité et téléphone).

## Vous êtes riverains : que devez-vous faire ?

Les riverains (propriétaires et locataires) sont tenus de tailler les végétaux et d'élaguer les arbres, arbustes et haies en bordure des routes départementales de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage et la visibilité des personnes, des véhicules, y compris ceux transportant des marchandises, et que les branches ne touchent pas les câbles.

Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des routes départementales doivent être coupées à l'aplomb des limites de ces routes. La responsabilité des riverains peut être engagée en cas de chute de branches sur le domaine public routier départemental.

Le Département d'Ille-et-Vilaine remercie les riverains de procéder si nécessaire à l'élagage des arbres et à la taille des haies bocagères en bordure des routes départementales dans les conditions évoquées ci-dessus. Le riverain qui ne l'exécute pas peut être mis en demeure par le Département. S'il persiste, le Département peut faire effectuer l'élagage aux frais du contrevenant.

La signalisation temporaire d'un chantier d'élagage ou d'abattage est sous la responsabilité de l'entreprise ou du riverain qui exécute les travaux et doit être conforme à la réglementation en vigueur. Le Service Construction de l'Agence Départementale des Vallons de Vilaine peut accompagner les riverains sur cette signalisation temporaire.

**Contact : Centre d'Exploitation Routier de Bain-de-Bretagne : 02 99 43 31 50.**

**Centre d'Exploitation Routier de Bain-de-Bretagne - Agence des Vallons-de-Vilaine  
Département d'Ille-et-Vilaine**



## Halte aux lingettes dans les wc !

**Je préserve l'Environnement.** Je ne jette pas « tout à l'égoût ».

*Nous utilisons de l'eau pour nous doucher, tirer la chasse ou faire notre vaisselle. Une fois salies, ces « eaux usées » s'évacuent dans des canalisations mises en place spécialement pour leur transport : les collecteurs d'assainissement. Les eaux usées s'écoulent gravitairement sur de longues portions, mais il est souvent nécessaire de les « relever » grâce à des pompes. Arrivées dans la station d'épuration, les eaux usées subissent différents traitements puis elles sont rejetées, épurées, dans le milieu naturel.*



### Pas de lingettes dans les WC !

Jetées dans les wc, les lingettes, comme de nombreux autres déchets (voir au verso) causent de graves dysfonctionnements dans les réseaux, les stations de pompage des eaux usées et les stations d'épuration : elles bouchent les canalisations et les pompes de relèvement.

- l'eau usée n'est plus relevée et ne peut plus s'écouler dans les collecteurs d'assainissement,

- le réseau d'assainissement est mis en charge : les eaux usées remplissent les stations de relèvement et les canalisations.

Elles remontent alors dans les maisons ou elles s'écoulent par les tampons dans le milieu naturel, polluant ruisseaux, rivières, nappes phréatiques...

Les lingettes ne sont ni recyclables, ni biodégradables.

Après utilisation, jetez-les dans votre poubelle !

Les lingettes envahissent les stations d'épuration !



Je jette les lingettes dans la poubelle.



## Je bannis le « tout à l'égoût ».

Les égoûts ne sont pas des poubelles.

**Je ne dois jamais déverser dans les éviers ou dans les wc :**

**Les produits chimiques ou toxiques** – vernis, peintures, solvants, diluants, acides de batterie, encres, produits de jardinage, de bricolage, médicaments...

**Si je les jette dans un évier ou dans les wc, que se passe-t-il ?**

Ils peuvent intoxiquer les agents du service assainissement et détériorer les canalisations. Dans la station d'épuration ou le lagunage, ce sont les bactéries qui dégradent la pollution présente dans l'eau. Ces produits sont toxiques pour les bactéries.

**Où les jeter ?** Je les apporte en déchèterie où ils sont traités dans des filières adaptées. Je rapporte mes médicaments à la pharmacie.

**Les huiles et matières grasses** – huile de friture, de vidange...

**Si je les jette dans un évier ou dans les wc, que se passe-t-il ?**

Dans les collecteurs : elles bouchent les conduites et génèrent de mauvaises odeurs. Dans la station d'épuration ou le lagunage, ce sont des bactéries qui dégradent la pollution présente dans l'eau. Les huiles sont toxiques pour ces bactéries.

**Où les jeter ?** Je les amène en déchèterie. J'emballe les graisses solides dans un journal et je les jette dans ma poubelle.

**Les objets solides** – mégots, couches-culottes, serviettes hygiéniques, litières pour chat, lingettes de nettoyage...

**Si je les jette dans un évier ou dans les wc, que se passe-t-il ?**

Ils gênent l'écoulement des eaux, colmatent les collecteurs, bouchent et abîment les pompes de relèvement et ils doivent être retirés manuellement par les agents. En détériorant les pompes, ils sont à l'origine de pollution du milieu naturel ou de remontée d'eaux usées dans les habitations (voir l'exemple des lingettes au recto).

**Où les jeter ?** Je jette tous les déchets solides dans la poubelle.



# ADMR

## Nouveau service à l'ADMR de Guipry-Messac et environs

L'A.D.M.R. de Guipry-Messac et environs a pour projet de mettre en place un service de portage de repas à domicile au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2017.

Accessible à l'ensemble des habitants de Guipry-Messac, La Noë-Blanche et Saint-Malo-de-Phily, ce nouveau service viendra compléter l'ensemble des interventions à domicile de l'association.

Des repas frais, variés et adaptés aux régimes pourront être livrés en liaison froide à votre domicile. La qualité et la diversité des produits cuisinés viendront améliorer votre équilibre alimentaire au quotidien. Des recettes traditionnelles, élaborées par une diététicienne, vous seront proposées.

**ADMR - 33 avenue de la Gare - 35480 GUIPRY-MESSAC**

**Aide à la personne, ménage, repassage, garde d'enfant à domicile, téléassistance, aide aux aidants**

**Pour plus de renseignements sur ce nouveau service ou pour nous indiquer vos besoins, nous vous invitons à contacter l'ADMR au 02 99 34 79 78.**



**50% de réduction d'impôts**  
(selon la loi de finances en vigueur)

### Portage des repas à domicile

- 1 potage
- 1 entrée
- 1 plat-légumes
- 1 laitage
- 1 dessert



## ZOOM SUR LES CHIFFRES éhop solidaires! EN 2016

LE SERVICE DE COVOITURAGE PONCTUEL POUR L'ACCÈS À L'EMPLOI ET LA FORMATION POUR LES PERSONNES EN PANNE DE MOBILITÉ

+ DE 500  
CONDUCTEURS  
SOLIDAIRES SUR LE  
DÉPARTEMENT

500



19 000 KM  
PARCOURUS

Ce qui représente +  
de 1000 trajets

19  
000

+ DE 100  
DEMANDEURS

100



ET  
SURTOUT

40% DE  
SOLUTIONS  
TROUVÉES

40

DU LIEN SOCIAL  
L'ACCÈS AUX FORMATIONS  
LE RETOUR VERS L'EMPLOI

**VOUS AUSSI ! DEVENEZ  
CONDUCTEUR SOLIDAIRE  
WWW.EHOP-SOLIDAIRES.FR**



# Des bornes de recharge pour véhicules électriques près de chez vous !

## Le SDE35 au service de l'électromobilité

Acteur public des énergies, le Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) représente les collectivités et les aide dans leurs projets d'aménagement et de développement des réseaux électriques et d'éclairage public.

Pour accompagner les collectivités sur la voie de la transition énergétique, le SDE35 déploie un réseau de bornes de recharge de véhicules électriques sur tout le département (hors Rennes Métropole).

Avec le concours financier des Investissements d'Avenir de l'État confiés à l'ADEME et de la Région Bretagne, le SDE35 finance l'intégralité de cet investissement représentant 1 million d'euros en 2016.

Dès 2016, 85 bornes seront installées dans 70 communes d'Ille-et-Vilaine : 76 bornes de charge normale/accélérée réparties sur l'ensemble du territoire et 9 bornes rapides disponibles au moins tous les 40 km. Vous pouvez trouver leur localisation sur le site [www.sde35.fr](http://www.sde35.fr) ou en Mairie.

## Détails pratiques

Les bornes de recharge mises en service disposent de 2 points de charge, permettant ainsi à 2 véhicules de se recharger simultanément en courant alternatif de 3 à 22 kVa (selon le type de véhicule). S'il accepte la charge accélérée, votre véhicule branché le temps de quelques courses, gagne ½ charge en ½ heure !

En 2016, la recharge est gratuite. L'usage des bornes se fait à l'aide d'une carte délivrée gratuitement par le SDE35 (carte BEA), sur demande préalable en page d'accueil du site internet du SDE35 [www.sde35.fr](http://www.sde35.fr) ou via un smartphone (application Alizecharge à télécharger).



# Le train, au départ de la gare de Messac-Guipry, vous y avez pensé ?

Avec 23 allers-retours en moyenne par jour, le TER vous permet de rejoindre le cœur de Rennes, **en moins de 25 minutes**, à des prix très avantageux.

EXEMPLE : abonnement TER Messac-Rennes 82 €/mois pour des voyages en illimité.

En plus, avec la prime employeur, votre abonnement est pris en charge à hauteur de 50 %.

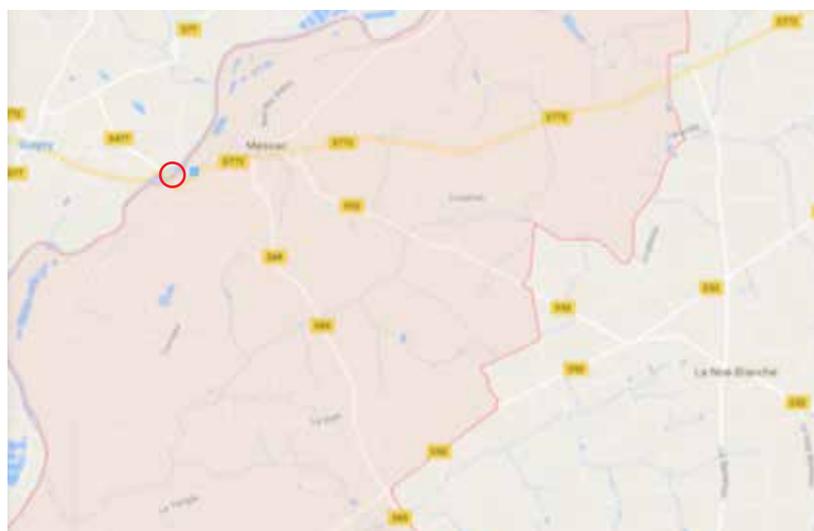
**TER, c'est aussi des petits prix pour vos voyages loisirs.** Avec les prix ronds du TER Bretagne, le trajet Messac-Rennes est à partir de 10 € l'aller-retour, sans parking, sans bouchon. C'est encore plus intéressant, pour les jeunes de - 26 ans !

**BONUS :** les enfants de - de 12 ans voyagent gratuitement sur le réseau TER Bretagne, tout le temps.

## Vous venez d'arriver sur la commune ?

Votre Mairie dispose des toutes les informations pratiques et d'une offre d'essai gratuite pour découvrir le train.

*Ci-dessous plan d'accès à la gare de Messac-Guipry + zoom sur le réseau TER local.*



# Calendrier des fêtes 2017

JANVIER	7	Vœux de la Municipalité
	13	Assemblée Générale et galette des rois - le Club de l'Amitié
	22	Assemblée Générale et galette des rois - le Palet Nautalbanais
	28-29	Cabaret Théâtre - Act'A Bain
FÉVRIER	4	Repas - ACCA
	18	Pot au feu - le Palet Nautalbanais
MARS	4	Repas de l'Hermine
	10	Concours de belote - le Club de l'Amitié
	11-12	Théâtre - Act'A Bain
	19	Thé dansant - le Club de l'Amitié
	26	Loto Ecole Sainte-Anne
AVRIL	16	Repas des classes 7
MAI	1	Loto de l'Hermine (salle polyvalente de Messac)
JUN	4	Tournois de l'Hermine
	11	Lâcher de truites - ACCA
JUILLET	2	Kermesse - École Sainte-Anne
	15-16	Sprint Cross - Auto Club Nautalbanais
	16	Thé dansant avec Dominique BLANCHARD - le Club de l'Amitié
AOÛT	15	Concours de palets - le Palet Nautalbanais
SEPTEMBRE	14	Repas d'automne - le Club de l'Amitié
	DNC*	Relais du Semnon - la Nautalbanaise Vide grenier - Parrain d'Afrique
OCTOBRE	8	Repas du CCAS
NOVEMBRE	5	Thé dansant - le Club de l'Amitié
	12	Braderie - École Sainte-Anne
	18-19	Théâtre Octogym
DÉCEMBRE	2	Téléthon - Les Pas de l'Espoir
	7	Repas de Noël - le Club de l'Amitié
	DNC*	Arbre de Noël - École Sainte-Anne

\* DNC : date non communiquée

**La journée de rencontre des classes 7 aura lieu le 16 avril 2017.** Des invitations parviendront aux personnes concernées. Les personnes qui pourraient être oubliées peuvent s'inscrire à la Mairie.

\* Calendrier réalisé en fonction des dates portées à notre connaissance.

\* Certaines de ces manifestations sont réservées aux adhérents.

Bulletin périodique d'informations édité par la Mairie de La Noë-Blanche - ISSN 1633-8189

Directeur de la publication : M<sup>me</sup> le Maire

Rédaction : Commission municipale "Bulletin municipal"

Sophie AUBRY, Françoise DESCHAMPS, Pierrick GAREL, Frédéric MARTIN, Silvio THOMAZEAU.

Impression : Imprimerie FERTARD de Janzé



Classes 6 - La Noë-Blanche 2016

Photographe Gilbert Lenoir



